



contestation de loyer impayé (suite état des lieux)

Par **david6380**, le **28/10/2009** à **07:45**

Bonjour

Suite a l'état des lieux de mon ancien appartement, l'organisme HLM me facture des travaux. En effet, je n'ai pas restitué l'appartement à neuf, mais ce dernier était totalement insalubre (mur qui s'effritent, champignons sur les murs...).

Je suis actuellement dans une situation financière délicate, car j'ai déposé un dossier de surendettement.

Je n'ai pas réglé cette facture de travaux, mais je l'ai intégrer dans le dossier de surendettement.

A ce jour, mon ancien logeur m'attaque pour loyer impayé.

Lors de l'audience avec le juge, j'ai exposé mon cas. Ce dernier m'a demandé ou de payer mon ex-bailleur, ou de contester.

J'ai contesté.

Quels documents puis-je fournir pour appuyer ma defense ?

D'avance merci.